

# Annexe 2

2017

Les défis  
du président d'*apel*

**POUR LES PARENTS**

**LA COMMISSION**

**D'APPEL**

**COLLÈGE ET LYCÉE**

## Conseils pour les parents saisissant une commission d'appel

**Votre présence est toujours conseillée, en cas d'absence faites un courrier que vous argumenterez avec soin.**

### NE PAS DIRE, NE PAS FAIRE

- Ne dites pas que votre enfant va travailler tout l'été.
- Ne critiquez pas les professeurs, ni l'établissement fréquenté par votre enfant.
- Ne réglez pas vos comptes avec votre enfant.
- N'allez pas à la confrontation.
- Si votre enfant est présent : laissez-le parler, ne le faites pas à sa place.

### A DIRE, A FAIRE

- En amont, préparez avec votre enfant ce que vous allez dire pour une bonne harmonie de vos discours.
- Ayez toujours à l'esprit ce qui est le mieux pour votre enfant.
- Soyez dans une attitude de partenariat.
- Soyez capable d'entendre les arguments de la commission.
- Si votre enfant a un projet, exposez-le et soutenez-le.
- Exposez de façon concise vos arguments sans vous répéter

## Points de vigilance pour les parents

**1** Vous pouvez demander la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) si votre enfant est maintenu dans sa classe. Il est obligatoire pour l'école élémentaire (Loi n°2005-380 du 23 avril 2005 – article 16).

**2** Si votre enfant est maintenu dans sa classe, le chef d'établissement est tenu de le reprendre (Article D331-60 du code de l'éducation).